

**INSCRIPTION DE TA CANDIDATURE AU CCE
(À REMETTRE AVANT LE 26 JUIN 2026 PAR MAIL À
ANNE-SOPHIE.BENTZ@COMMUNE-PHILIPPEVILLE.BE OU
DANS LA BOITE AUX LETTRES DE L'ADMINISTRATION
COMMUNALE)**

Je soussigné(e) :
(nom et prénom du jeune) pose ma candidature comme
candidat(e) aux élections du Conseil Communal des
Enfants de Philippeville.

J'ai pris connaissance des obligations liées au rôle de
conseiller. Je suis prêt(e) à respecter le mandat qui
me serait confié(e) si j'étais élu(e).

Date Signature du (de la) candidat(e)

Autorisation parentale à la candidature de mon
enfant et **autorisation du droit de diffusion de l'image**
de mon enfant dans le cadre du CCE et de ses activités.

Date Signature parentale

INFORMATIONS DU (DE LA) CANDIDAT(E) : EN MAJUSCULE

Date de naissance :

N° de tel des parents :

Mail des parents :

Nom de l'école :

Adresse du domicile :



**CONSEIL
COMMUNAL
DES ENFANTS
DE PHILIPPEVILLE**



À QUOI ÇA SERT ?

- **Tu représentes ta génération :**

Tu seras élu(e) par tes camarades et tu deviendras un(e) représentant(e) des enfants de la commune.

- **Tu pourras t'exprimer et réaliser des projets :**

Si tu es élu(e), tu pourras échanger et débattre avec les autres enfants. A partir de vos idées, le CCE te permettra de mener à bien des projets d'intérêt collectif comme des actions de sensibilisation, des aménagements, etc.

- **Tu te formeras :**

Le CCE te permettra de découvrir le fonctionnement de ta commune, de découvrir les démarches pour concrétiser un projet et ainsi de t'initier aux responsabilités citoyennes.

- **Tu collaboreras avec des adultes :**

Tu rencontreras et dialogueras avec les élu(e)s et l'administration.



ETAPE PAR ETAPE

1 Tu peux être candidat si...

- ✓ tu es domicilié(e) dans l'entité de Philippeville et/ou scolarisé(e) à Philippeville.
- ✓ tu rentres en 5e en septembre 2026.
- ✓ tu rends ta candidature via le formulaire d'inscription et l'accord parental dans les délais à ton enseignant(e).

2 Les élections

Si plus d'un enfant domicilié dans l'entité mais étant scolarisé en dehors de celle-ci remettent leur candidatures, le Collège Communal procédera à un tirage au sort.

3 Les élections

Les candidats seront informé par courrier adressé aux parents au plus tard le 31 juillet 2026



4 Prestation de serment

Si tu es élu(e), tu prêteras serment devant le Collège Communal quelques semaines après les élections.

En acceptant ton mandat, tu t'engages à :

- ✓ Participer assidûment aux réunions ainsi qu'aux activités (à raison de minimum 1 fois/mois)
- ✓ rapporter régulièrement les décisions du CCE à tes camarades
- ✓ être tolérant et respecter les autres.



UN C.C.E *C'EST QUOI ?*



Les principes de démocratie s'apprennent dès le plus jeune âge et les enfants, eux aussi, méritent d'être entendus et écoutés. Pour cette raison, la ville de Philippeville se lance dans la mise en place d'un Conseil Communal des Enfants. L'objectif sera de réaliser des projets par et pour les enfants. Des animations et les élections auront lieu dans toutes les écoles de l'entité.

"Les enfants ont un rôle important à jouer dans la vie de leur commune car ils ont des idées à formuler sur tous les sujets de la vie quotidienne qui les concernent. Demain, ce seront eux qui seront à la barre de notre navire."

CRECCIDE ASBL



Anne-Sophie Bentz

Rue de Namur, n°1A
5600 PHILIPPEVILLE

071/66.00.89

Anne-sophie.bentz@commune-
philippeville.be



Stéphanie Jamme

Place d'Armes 12,
5600 Philippeville

071/66.00.78

stephanie.jamme@commune-
philippeville.be



Quelques mots sur toi et ta motivation

Ecris-nous ci-dessous quelques mots sur les raisons de ta candidature ; sur tes passions ; ce que tu peux apporter comme futur/e conseiller/ère ; ce que tu souhaites nous partager...